

Point-of-Care-Testing (POCT)

Objectifs :

Les participant·e·s sont capables :

- d'appliquer les différentes méthodes et applications, les différents instruments ainsi que les principes de l'assurance qualité des tests POCT;
- de présenter les coûts et les avantages des tests POCT de manière pratique et, le cas échéant, de les comparer avec ceux des tests correspondants effectués en laboratoire;
- de dispenser des formations adaptées aux destinataires, notamment au personnel ne travaillant pas en laboratoire.

Les participant·e·s connaissent :

- les différences et les possibilités concernant la mise en réseau et les systèmes informatiques dans le cadre des tests POCT;
- les éléments les plus importants d'une infrastructure informatique et des systèmes informatiques dans le cadre des tests POCT;
- les différents modes de mise en réseau.

Les participant·e·s :

- sont conscient·e·s de la complexité de la microbiologie, de l'infectiologie et des diagnostics moléculaires dans le cadre des tests POCT;
- connaissent les lois et ordonnances applicables à l'utilisation des tests POCT dans les domaines de la microbiologie et de l'infectiologie;
- apprennent les exemples de tests POCT les plus importants ainsi que la réalisation de tests rapides en microbiologie.

Coordination du cours :

Nicolas Lorenzon, Chef de Secteur, responsable du laboratoire POCT, HUG, Rue Gabrielle-Perret-Gentil 4, 1205 Genève.

Dates : Lundi 8 et mardi 9 juin 2026 (journées complètes)

Lieu : HUG, Rue Gabrielle-Perret-Gentil 4, 1205 Genève (le lieu exacte sera communiqué après l'inscription).

Épreuve de certification :

Examen écrit avec exemples pratiques, durée 60 minutes.

Date : Mercredi 8 juillet 2026

Heure : 09 :30 à 10 :30

Lieu : B'VM - Haus der Verbände, Bollwerk 15, 3011 Berne

Frais : **Cours y c. épreuve de certification:** CHF 837.- membres labmed
CHF 1'395.- non membres

Cours sans épreuve de certification: CHF 711.- membres labmed
CHF 1'186.- non membres

Epreuve de certification sans cours: CHF 628.- membres labmed
CHF 1'046.- non membres

Délai d'inscription : Lundi 18 mai 2026

Confirmation d'inscription : Chaque inscription est confirmée par courriel. Au plus tard 2 semaines avant le début, l'organisation définitive du module partiel est confirmée et vous recevez des informations complémentaires.

Annulation :	L'annulation est à déposer par écrit :
jusqu'au délai d'inscription	sans frais
jusqu'à un jour avant le début du cours	50% des frais d'inscription
dès le début du cours	100% des frais d'inscription
ou une personne de remplacement est annoncée par écrit.	

Attestation : Une attestation détaillée est délivrée.